

PUBLIFIN ET MOI

Ministre wallon de l'Économie depuis 2004, Jean-Claude Marcourt a suivi de près toutes les évolutions de la galaxie Publifin. Il est pourtant parvenu à passer entre les gouttes du scandale. Présent partout, mais encore inquieté nulle part, il ne va plus pouvoir longtemps éviter la tempête : la commission d'enquête l'a convoqué le jeudi 30 mars.

PAR NICOLAS DE DECKER

Tous les relevés le confirment, c'est imparable : la Meuse se vide de ses anguilles. Pendant vingt ans, des scientifiques du laboratoire de démographie des poissons de l'université de Liège avaient installé un piège sur l'ancienne échelle à poissons de Lixhe, à quelques kilomètres en aval de la capitale principautaire. Ils y ont capturé, de 1992 à 2014, toujours moins d'*Anguilla anguilla*, dont la population a diminué de 4 % par an. Toutefois, rapporte l'équipe de chercheurs dirigée par Billy Nzau Matondo, « cette baisse drastique s'accompagne d'une augmentation régulière de la taille corporelle ». Il y a donc, en bord de Meuse, toujours moins d'anguilles. Mais elles sont toujours plus grosses.

Il n'en reste plus qu'une, dans le bassin de la place Sainte-Véronique, siège de la fédération liégeoise du Parti socialiste. Les autres gros poissons, les méchants requins et les petits parasites ont été emportés ou se sont réfugiés dans les profondeurs. Après avoir frayé, quinze années durant, dans des eaux qu'elle savait troubles, après avoir remonté tant de courants hostiles, devenue argentée avec l'âge, elle frétille d'enfin accéder aux eaux pures du pouvoir incontesté. Cette anguille, c'est Jean-Claude Marcourt, dernier

spécimen du « club des cinq » à n'avoir pas été pris dans les rets du scandale Publifin. Mieux, même : enfin désignée à la tête de la coupole provinciale socialiste, l'anguille Marcourt y a encore gagné de la chair. Son prochain passage devant la commission d'enquête parlementaire

du parlement de Wallonie, annoncé le jeudi 30 mars, pourrait toutefois lui coincer les nageoires dans les filets.

C'est que, depuis l'éclatement du scandale jusqu'à ses plus récentes répercussions, tout ou presque ramène à Jean-Claude Marcourt, des toutes fraîches discussions sur les nominations d'administrateurs à l'aéroport de Liège à la désignation des mandataires dans les comités de secteur. Jamais encore, cependant, les scandaleuses torpilles ne lui ont frôlé une écaille, alors qu'André Gilles s'est noyé, que Stéphane Moreau a sombré, qu'Alain Mathot a été englouti, et que Willy Demeyer a fait mine de se saborder. Il était déjà là, pourtant, Jean-Claude Marcourt, lors de l'acte de naissance de la « bête économique » dirigée par Stéphane Moreau, la fusion de tous les télé distributeurs wallons – « Il a suivi de près les opérations, y compris les très tendues négociations avec Brutélé », nous dit un acteur du dossier. Il était pourtant déjà là, encore, Jean-Claude Marcourt, lorsqu'il a fallu trouver un moyen de remettre une tutelle sur les

intercommunales plurirégionales – « Il a freiné de toutes ses forces et, en fait, on n'a pu y parvenir qu'à la faveur de la sixième réforme de l'Etat... », nous dit un expert. Il était pourtant déjà là, toujours, lorsqu'il a fallu modifier le décret wallon sur l'électricité, ouvrant la possibilité aux distributeurs de s'ouvrir au privé – « Il a poussé les intérêts de Tecteo du début à la fin », nous dit un témoin.

L'anguille qui se mord la queue

Le passage de Bénédicte Bayer, directrice générale de Publifin, devant la commission d'enquête, et sa cauteleuse sortie sur les désignations d'administrateurs sur la piste de Bierset, n'a pas fait bouger un cheveu du ministre wallon de l'Économie. Il y a pourtant là, en résumé, tout ce que Publifin et sa galaxie doivent à Jean-Claude Marcourt, et tout ce que Jean-Claude Marcourt et sa galaxie doivent à Publifin.

Lorsque Bénédicte Bayer, en effet,

affirme avoir subi des pressions de ministres wallons CDH pour nommer des administrateurs CDH sur le rôle de l'actionnaire majoritaire de l'aéroport de Liège, NEB Participations, plutôt que sur celui du gouvernement wallon, elle incrimine, d'abord, les administrateurs (Marie-Dominique Simonet et Jean-Pierre Grafé) et le ministre (Carlo Di Antonio ou René Collin) concernés. Mais elle jette également une lumière un peu crue sur NEB. Et les anguilles n'aiment pas la lumière. Car NEB Participations est une société dont Nethys est l'actionnaire majoritaire, et à laquelle participent Ethias (29,43 %) et Belfius (20,57 %).

Le président du conseil d'administration de NEB, sollicitée à la fois pour entrer dans l'actionariat de l'aéroport, et pour y placer, selon Bénédicte Bayer, les administrateurs idoines, est Julien Compère. Brillant patron du CHU de Liège, ce jeune quadragénaire originaire de Seraing est plus qu'un proche de Jean-Claude Marcourt : il en a été l'ombre et en est, écrivions-nous en juillet 2016, un des plus fringants poulains. Julien Compère a été l'omniprésent chef de cabinet de Jean-Claude Marcourt pendant pas moins de huit ans. Il a, à ce titre, comme son patron, couvé l'évolution du champion économique liégeois, de la fusion-absorption des cablodistributeurs wallons à la législation sur l'énergie, en passant par les multiples prises de participation. C'est d'ailleurs comme président du comité directeur de Vitrufin, le holding public qui possède Ethias, que Julien Compère est monté à la présidence de NEB Participations. →

→ Même s'il n'y représente que le second actionnaire, il y pèse d'autant plus qu'il peut se prévaloir d'un lourd appui ministériel. Mises en sourdine ces dernières semaines, les discussions visant au rachat, par Publifin/Nethys, d'Ethias, également lorgnée par Belfius, passaient toutes par Julien Compère. Donc par Jean-Claude Marcourt, attaché autant par vocation que par tempérament à la consolidation d'un pôle industriel et financier fort en Principauté. Julien Compère siège en outre au conseil d'administration de la Socofe, société coopérative de financement énergétique, présidée par André Gilles et depuis 2009 dans le giron de Nethys – actionnaire à 32,37 %, alors que NEB y détient 26,37 %. André Gilles succédait cette année-là à... Jean-Claude Marcourt, invité par les affaires Donfut à alléger son portefeuille de mandats.

Ministre wallon de l'Economie depuis 2004, natif de la capitale économique de la Wallonie, Jean-Claude Marcourt veille particulièrement à la fluidité des rouages et à la puissance des leviers économiques liégeois, dont le capital public n'est jamais bien loin. C'est ainsi que deux membres de son cabinet fréquentent, comme observateurs du gouvernement, le conseil d'administration de NeWin, cette filiale cédée, avec l'aval du gouvernement wallon, par Belgacom à Tecteo il y a huit ans, et active dans l'informatique et les télécoms à destination des professionnels. La Waterlooise Virginie Vandeputte, cheffe de cabinet adjointe de Jean-Claude Marcourt au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ancienne de chez Fadila Laanan, et responsable de Creative Wallonia, y siège, comme Sébastien Legat, expert à temps partiel chez le ministre de l'Economie mais aussi à la ministre-présidence de Paul Magnette. Avant le scandale, les observateurs prêtaient à NeWin des vues sur NRB, une entité spécialisée dans l'informatique de gestion à destination des services publics. Basée à Liège, celle-ci est une filiale... d'Ethias, dont, pour rappel, Julien Compère est à la tête du holding de tutelle, et qui, pour rappel aussi, était tout autant que sa filiale dans le viseur de Nethys. Tout est dans tout et, parfois, l'anguille se mord la queue. Parce que si le ministre est prompt à envoyer ses émissaires, officiels comme ces observateurs dans une filiale un peu oubliée, ou officieux comme ce poulain à ces postes stratégiques, il a incompréhensiblement négligé de désigner, dans le conseil de Publifin, l'administrateur auquel le gouvernement avait droit. Actionnaire de Publifin à 0,14 %, la Sogepa, société publique wallonne de participation, attendait de son

ministre de tutelle qu'il nommât un envoyé. Sa « prérogative », disait même Jean-Claude Marcourt dans un courrier de 2011 dont *L'Echo* avait pris connaissance. Il ne le fit pourtant jamais, quoique chaque rapport annuel de Publifin mentionnât systématiquement ce manque. « Avec un si faible poids dans l'actionariat, le représentant de la Région n'aurait pas pu peser dans les débats », répondait, plutôt mollement, Jean-Claude Marcourt à nos confrères.

« Indifférent au décret électricité »

Voté en avril 2014 dans des conditions rocambolesques, notamment via un amendement déposé à la surprise générale, le décret « électricité » permet à un gestionnaire de réseau de distribution d'avoir accès à des outils de financement relevant du droit privé, ce que Tecteo voulait, et qui fut fait, avec toutefois des balises dont Tecteo ne voulait pas. Il demande également du prochain gouvernement wallon qu'il impose, parmi d'autres contraintes, un plafond de rémunérations à ses dirigeants, ce que Tecteo ne voulait pas, et que le gouvernement suivant ne fit pas. La pression liégeoise était intense. Mais au cabinet Marcourt, on dément toute volonté d'interférence dans un dossier pourtant rudement négocié en « kern » sous le dernier gouvernement Demotte (2009-2014). « Le ministre n'est et n'était pas fonctionnellement en charge du dossier électricité, puisque le ministre wallon de l'Energie de l'époque était Jean-Marc Nollet. Et la prolongation de la législation en cours à l'époque le laissait indifférent », explique Gaël Lambinon, porte-parole de Jean-Claude Marcourt. Tout au plus ce dernier confirme-t-il « qu'il y a eu une rencontre de présentation de la transformation du

groupe formé par l'intercommunale Tecteo et ses filiales de l'époque en présence des responsables de l'intercommunale, le ministre de l'Energie et lui-même ».

Tecteo-Nethys grand acteur industriel et public liégeois, gestionnaire de réseau de distribution, dirigé par deux des membres du « club des cinq » se serait donc vu confronté à un mur d'indifférence, érigé par un autre des membres du même club, investi depuis et pour toujours dans la constitution d'un grand acteur industriel et public liégeois. L'hypothèse est franchement audacieuse. Au moins autant que celle qu'avance l'entourage du ministre lorsqu'il est question de l'origine du scandale Publifin : la constitution de ces comités de secteur qui payaient beaucoup des mandataires siégeant peu pour ne décider de rien. Le 10 mars, Willy Demeyer a quitté sa présidence de la fédération liégeoise dès lors que sa responsabilité politique était engagée dans ces désignations. Jean-Claude Marcourt, chef de groupe PS au conseil communal de Liège, « n'a pas procédé personnellement à la répartition de ces mandats », insiste son porte-parole. « Chef de groupe, c'est une fonction politique. A sa connaissance, ces instances ont été composées sur la base d'un appel à candidatures ou de reconduction de mandats préexistants », répète-t-il. Dans la géopolitique socialiste liégeo-liégeoise, pourtant, Jean-Claude Marcourt est l'homme fort du centre-ville et, de facto, cogestionnaire de l'union socialiste communale liégeoise avec Willy Demeyer et Maggy Yerna. C'est d'ailleurs son ancienne cheffe de cabinet et actuelle patronne du Forem, Marie-Kristine Vanboeckstal, qui préside aujourd'hui l'USC. Et dans le groupe qu'il dirige au conseil communal, ses plus

proches amis sont parmi ceux qui eurent l'honneur de siéger au comité de sous-secteur Liège-Ville, comme Jean-Paul Bonjean et Giuseppe Maniglia.

Ceux-ci, comme tout le Liège qui compte, participent, souvent le dernier week-end d'août, au parc d'Avroy, au « Barbecue du monde » du ministre Marcourt. Celui-ci a quitté en 2009, dans la foulée des affaires Donfut, qui poussèrent les ministres, wallons en particulier, à abandonner la plupart de leurs mandats, l'asbl Liège notre métropole. Il la présidait jusqu'alors, et en est depuis le président d'honneur – sa démission n'a été publiée au *Moniteur* qu'en novembre 2013, soit dit en passant. « Sans rôle, donc », précise son porte-parole. C'est que la manifestation est aimablement sponsorisée par de pesantes forces vives, qui ont pu avoir à traiter avec le ministre de l'Économie et avec son entou-

rage : VOO, bien sûr, mais aussi NRB citée plus haut. Ou Amos, dont la Sogepa est actionnaire à 45 %. « Il est uniquement fait appel à du sponsoring pour permettre de distribuer aux associations le produit des bénéfices », ajoute Gaël Lambinon. Qui n'a aucun commentaire à donner sur la confirmation, par Bénédicte Bayer, que Nethys avait bien mandaté une jeune avocate du cabinet Marcourt-Collins-Henkinbrant, dont le ministre est encore associé pour l'aider à appliquer la

cié, pour l'aider à appliquer la nouvelle réglementation européenne sur les données personnelles. « Fake news ! » avait clamé Jean-Claude Marcourt sur Twitter, contestant les incontestables affirmations du Vif/L'Express. Il avait tort.

Comme ministre ou comme avocat, comme conseiller communal ou comme papa, comme socialiste ou comme Liégeois, tout vient, chez Jean-Claude Marcourt, à Publifin et ses filiales. Et tout y ramène. Sauf la souplesse de l'anguille. ♦